LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME VI. EDMONTON JEUDI, 17 NOVEMBRE 1910. NUMERO 7

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE DISCULPE LES ANCIENS MINISTRES

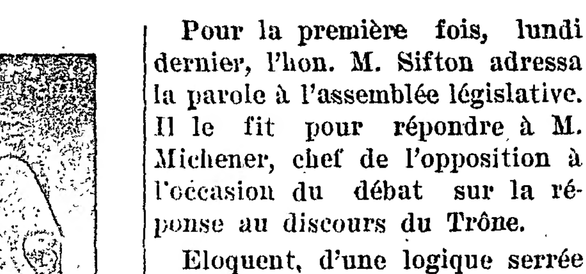
Ouverture de la session provinciale. — Le discours du trone



HON. C. W. CROSS.



HON. Dr. RUTHERFORD.



J. K. CORNWALL, M.P.P.

A trois heures jeudi dernier, le Lieutenant-gouverneur Bulyea arrivait à la salle des délibérations du parlement d'Alberta et ouvrait avec le cérémonial ordinaire la deuxième session de la deuxième législature provinciale.

Pour la première fois, l'hon. M. Sifton occupait le fauteuil de premier-ministre dans l'enceinte de la Chambre. A ses côtés avaient pris place le procureur-général Mitchell, l'hon. Duncan Marshall et l'hon. A. J. McLean.

En face du banc ministériel, le siège de chef de l'Opposition était également occupé par un nouveau titulaire, M. E. Michener, député de Red Deer, élu la veille à la convention des conservateurs de la province.

Le discours du Trône.

La salle du parlement présentait un aspect des plus animés lorsque le Lieutenant-gouverneur en costume de cour se leva du fauteuil présidentiel pour lire le discours du Trône.

Les sièges des députés étaient garnis au complet; dans l'enceinte officielle avaient pris place les épouses des ministres et leurs invitées, dont les toilettes ravissantes donnaient un cachet de mondanité élégant à cette cérémonie parlementaire.

Dans l'enceinte reservée au public, ainsi d'ailleurs qu'à la Tribune de la presse, on s'écrasait littéralement et les policiers de garde aux portes devaient user de toute leur autorité pour empêcher une foule considérable, massée au dehors, de pénétrer dans la salle des séances. Jamais encore l'ouverture du parlement n'avait suscité une telle curiosité populaire. Cette curiosité était d'ailleurs amplement justifiée par l'annonce de la lecture du rapport de la commission d'enquête, sur l'A. & G. W. R., dès après le discours du Trône.

L'exiguité de l'espace réservé à cette chronique parlementaire e nous permet pas la publication in-extenso du discours du Trône.

Au surplus, le Lieutenant-gouverneur n'y fait-il aucune allusion définitive aux travaux sur lesquels sera appelée l'attention de la Chambre.

Dans ses remarques de début le Lieutenant-gouverneur fait allusion au décès du roi Edouard et à l'accession au Trône du nouveau souverain. Il appuie sur l'exagération des rapports concernant la sécheresse en Alberta et parle des prix nombreux remportés dans diverses expositions, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, par les produits de l'agriculture provinciale.

Le représentant de George V parle également, dans son discours, de la démission du cabinet Rutherford, qu'il reçut avec un profond regret et de l'appel de l'hon. M. Sifton au poste de premier-ministre de la province.

Le discours se termine par l'annonce de la déposition du rapport de la Commission d'enquête de l'A. and G. W. R. sur le bureau de la Chambre.

Le rapport de la Commission d'enquête.

Après lecture du discours du Trône, le Lieutenant-gouverneur se retira, laissant la Chambre procéder aux formalités ordinaires des sessions d'ouverture.

L'hon. C. W. Fisher, orateur, pris place au fauteuil présidentiel, puis les nouveaux membres de l'assemblée législative furent présentés.

Le premier-ministre Sifton donna ensuite lecture du rapport de la Commission d'enquête.

Ce rapport, attendu avec tant d'impatience par le peuple de la province est un volumineux document couvrant soixante pages de feuillets grand format clavigraphiés.

Nous donnons en quatrième page un résumé complet de ce rapport qui exonère complètement les hon. M. Rutherford et C. W. Cross ainsi que M. J. K. Cornwall des suspicions que les députés dissidents faisaient peser sur eux.

Le texte même du rapport n'a causé nulle surprise et il n'est personne qui ne le prévoyait dans sa teneur actuelle après les travaux concluants de la commission.

Après lecture du rapport la chambre s'ajourne au lundi 14 novembre.

Un Programme chargé.

Il appert de toute évidence que la session actuelle sera longue et fort occupée.

Déjà plus de cinquante bills sont inscrits au programme des travaux, et le délai pour la réception des bills privés n'expirant que le 8 décembre il est fort probable que cette liste s'allongera encore.

On ne prévoit pas que la chambre puisse être prorogée avant les fêtes du jour de l'an.

La désertion de M. Michener.

Pour la première fois, lundi dernier, l'hon. M. Sifton adressa la parole à l'assemblée législative. Il le fit pour répondre à M. Michener, chef de l'opposition à l'occasion du débat sur la réponse au discours du Trône.

Eloquent, d'une logique serrée et quelque peu sarcastique, le premier - ministre provoqua de nombreux applaudissements dans les rangs libéraux en faisant le procès des attaques conservatrices à l'égard de l'administration provinciale. Il insista plus particulièrement dans son discours sur M. Michener et sa désertion du parti "indépendant" à la première ouverture qui lui fut faite. Faisant allusion ensuite à sa propre nomination au poste de chef du gouvernement il rappela aux conservateurs qu'il y eut de nombreux précédents à l'action du lieutenant - gouverneur dans leurs propres rangs.

L'hon. M. Sifton résuma l'action future du gouvernement en prononcant les paroles suivantes: "Ce que nous ferons parlera par lui-même et je crois que notre administration sera approuvée par l'électorat lorsque l'occasion viendra pour celui-ci d'exprimer sa volonté."

M. R. B. Bennett prononça le discours le plus agressif de son passé parlementaire. Il attaqua plus particulièrement le premier-ministre, qui, dit-il, a accepté la position qui lui a été offerte pour des motifs ultérieurs. Il déclara que l'administration provinciale des six mois derniers est une violation flagrante de la démocratie et un retour au gouvernement autocrate combattu par les hommes d'états canadiens de la première heure.

L'hon. M. Mitchell, procureur-général, succéda à M. Bennett. Il parla brièvement mais avec éloquence, réfutant énergiquement les attaques portées contre le premier-ministre et contre la soi-disante irrégularité de l'administration actuelle.

Les autres orateurs de la séance furent MM. Stewart et MacArthur, qui respectivement présentèrent et secondèrent l'adresse en réponse au discours du Trône, MM. Michener et C. M. O'Brien.

Séance de mardi.

Première séance de travail effectif mardi.

Après la fin du débat sur la réponse au discours du Trône, l'attention de la Chambre a été attirée sur les premiers articles du programme des travaux.

Les bills laissés en suspens à la session dernière feront l'objet d'une étude immédiate.

L'hon. Duncan Marshall a proposé la deuxième lecture du projet de loi abolissant la clause d'hypothèque des billets (lien notes) donnés en paiement pour les machines aratoires.

Ce projet de loi fut violemment combattu au cours de la session dernière par les manufacturiers de machines aratoires.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

Les élections aux Etats-Unis et la victoire des Démocrates

La semaine dernière avaient lieu les élections générales aux Etats-Unis.

La bataille engagée avec passion entre les républicains et les démocrates était la conséquence de toute une longue campagne et les résultats devaient être décisifs quels qu'ils fussent.

Après une longue attente de quinze années, les démocrates américains ont remporté une victoire signalée.

C'est un échec retentissant pour le "rooseveltisme."

Dans l'Etat de New-York, entre autres, M. J. A. Dix, a été élu contre son adversaire républicain, M.. Stimson, par une majorité de 55,000 voix, malgré l'intervention de M. Roosevelt, en faveur de ce dernier.

Dans nombre d'Etats cependant, dont le Rhode Island où le gouverneur, Aram Pothier, notre distingué compatriote a été réélu, les républicains ont réussi à maintenir leurs positions, mais il ne fait aucun doute, à l'heure présente, que les démocrates auront la majorité dans la chambre des représentants.

Cette élection est un échec à la politique de Roosevelt et par suite à celle de son successeur, le Président Taft. Il ne reste guère que deux années, à l'ancien président, pour réunir tous les éléments du parti républicain qui viennent de sombrer, en un nouveau groupe de "New Nationalism", pour lui assurer les élections de 1912, ce qui semble difficile, sinon impossible.

La leçon qui se dégage de cette victoire des démocrates qui n'a guère lieu de nous surprendre dans les circonstances, c'est le retour cruel qui vient de se produire, grâce à un excès d'audacieuse témérité de Roosevelt.

On se souvient en effet, que l'ancien président a divisé son parti en écrasant les "Bosses" sous ses décombres. Il paye aujourd'hui cette entreprise quelque peu hasardeuse et l'on a craint en lui le dictateur, remplaçant l'homme d'Etat.

De plus, son désir trop visible d'une troisième candidature à la Présidence de la République américaine, en violation avec la Constitution, n'a pas eu le don de plaire à la population.

En tous cas, la journée des élections dernières a marqué une nouvelle étape dans la politique américaine, dont nous bénéficierons, sans doute, en ce moment, surtout où nous poursuivons avec nos voisins la tâche ardue d'arriver à un tarif de réciprocité.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA RESPONSABILITE DES CRIMINELS.

Le Congrès international des prisons qui se réunit le mois dernier à Washington s'occupa beaucoup de la manière de traiter les enfants condamnés. Que ces enfants ne doivent pas être mêlés aux vieux criminels, apparait de plus en plus comme une nécessité évidente. Ils n'ont le plus souvent péché que par insuffisance de direction morale, et si, au lieu de réformer leur éducation, on abandonne à des bandits le soin de compléter cette éducation déjà déviée, c'est une proie qu'on jette au crime.

Comment pourrait-on espérer les voir sortir de prison devenus honnêtes gens? On comprend, pour eux, qu'ils seraient les victimes de l'éducation qu'on leur aurait imposée, et que la justice sociale, en les frappant plus fard ne frapperait que ses propres martyrs.

Et si l'on pouvait aussi rechercher, chez tous les criminels, les causes profondes et longuement préparées de leur criminalité, on trouverait, la plupart du temps, une atténuation si forte à leur responsabilité personnelle, qu'elle irait souvent jusqu'à l'anéantir tout-à-fait.

L'atavisme tient d'abord une très large part. Il y a les fils de criminels et il y a surtout les fils d'alcooliques. Je crois que l'alcool est le plus désastreux fléau qui se soit jamais abattu sur l'humanité.

Tous ces malingres, à l'esprit vieillot, couverts de mauvais boutons, d'ulcères, toutes ces victimes précoces de la phtisie, neuf fois sur dix ne cherchez pas d'autre cause, c'est l'alcoolisme du père.

Et, sous ces corps ravagés d'avance, un esprit plus malade encore se débat. Esprits sans équilibre moral, irascibles et passionnés, des veillétés passagères remplacent chez eux la raison; ils sont les jouets de leurs nerfs; ils sont les prédestinés du crime.

Une excellente éducation pourra être un appui, un rempart qui les sauvera, si toutefois ces malheureux ne rencontrent pas dans leur vie des événements trop forts des occasions trop puissantes.

Mais si, par malheur, et comme cela arrivera presque toujours, car des parents débauchés sont de bien pauvres éducateurs, si ces pauvres enfants sont livrés à eux-mêmes et aux tendances pernicieuses de leur nature malade; si les exemples qui les instruisent sont des exemples du mal...... alors, que voulez-vous que ces misérables deviennent? Jetés en naissant dans la gueule du crime, le crime les happe en entier.

Et que deviendra même une nature saine façonnée par une éducation vicieuse? Avant que la conscience de l'enfant se soit pleinement éclaircie, il regarde du mauvais côté. Des compagnons de jeu l'incitent à voler, à mentir; et il vole, d'abord un peu, d'abord chez lui, puis beaucoup, puis chez les autres. Le voilà sur la pente. Si une main ferme ne l'arrête, il est parti pour la vie criminelle.

Est-il alors pleinement responsable de ses méfaits futurs? Je le crois pas.

Tenez, vous qui me lisez, supposez que je vous dise: "Il y a un bon coup à faire. Votre voisin sera sorti ce soir, je sais où il met son argent; on va aller le voler."

—Pour qui me prenez-vous? Vous êtes fou! Sauvez-vous, ou je vous assomme!

Voilà comment vous me recevriez. Il n'y aura même pas eu une réflexion, une hésitation dans votre esprit. Commettre un vol! Vous ne voulez même pas en attendre parler. Votre esprit est prévenu à l'avance. Et par quoi? Par l'éducation étayée sur votre sens moral naturel.

Il est donc évident que les individus qui, loin d'avoir en horreur le crime, le recherchent et en font leur vie habituelle, n'ont ni votre rectitude de sens moral, ni votre éducation. S'ils l'avaient, ils ne seraient pas des criminels, ils ne pourraient même pas être criminels.

Car, vous, vous ne pourriez pas être criminel. Votre nature droite par elle-même, votre éducation moralisante, votre milieu social, tout vous garde du crime par une carrière plus insurmontable qu'un mur de cent pieds de haut. Il vous faut rester parmi les honnêtes gens.

Et l'homme né avec un esprit plutôt enclin au mal, élevé dans un milieu vicieux, dont les maîtres sont des compagnons de vol ou de débauche; qui ne reçoit de conseils que pour de mauvais coups et de félicitations que pour les exécuter adroitement; cet homme-là, lui aussi, est enfermé comme vous dans son milieu; l'idée ne lui vient pas plus de penser même à en sortir, qu'à vous de devenir un brigand.

Alors, où est sa part de responsabilité?

Il semble que dans bien des cas cette responsabilité disparait pour laisser la place à celle des ascendants et des éducateurs.

C'est pourquoi le Congrès de Washington a pensé que la prévention du crime doit dans l'avenir remplacer sa répression et qu'au lieu de mêler les enfants tombés avec les criminels endurcis, il faut refaire leur éducation manquée.

SYLVUS.

NOS RESSOURCES FORESTIERES.

L'hon. M. Clifford Sifton, président de la commission formée en vue de favoriser la conservation de nos forêts, a fait une conférence à un club d'Ottawa, ces jours derniers. Il dit que la commission présentera, à la prochaine session du parlement, une loi en vertu de laquelle les compagnies de chemins de fer seront requises de maintenir rigoureusement des règlements efficaces, pour prévenir les feux le long de leurs voies ferrées. Une fois la loi adoptée les gouvernements provinciaux seront priés de nommer des inspecteurs pour voir à ce que la loi soit observée.

M. Sifton dit que ce sont les locomotives qui allument dans leur course, la plupart des feux de forêt qui ont été si désastreux, dans le passé. Il a fait voir l'épuisement progressif des forêts, aux Etats-Unis; et a prédit que dans vingt ans ces dernières auront complètement disparu. Alors, si les Américains viennent au Canada faire la coupe sur une aussi vaste échelle qu'ils la pratiquent chez eux, nos forêts auront à leur tour disparu quelques années plus tard.

Parlant des pouvoirs d'eau, M. Sifton dit que la presse doit mettre le public en garde contre les projets de certains spéculateurs qui sont une véritable menace contre l'une de nos plus grandes richesses nationales. Nous ne devrions pas permettre le monopole de ces pouvoirs d'eau.

UN CENTRE D'AVENIR

TROCHU, Alta.

M. F. Bernard, de Trochu, Alta., de passage à Edmonton, au cours d'une conversation avec notre représentant, nous a fourni des détails fort intéressants sur Trochu, l'un des centres français de grand avenir de l'Alberta centrale.

Trochu, fondée il y a environ 6 ans en pleine prairie par plusieurs Français, dont M. Trochu, présente la particularité remarquable de s'être développée d'une façon étonnante en l'absence de tous moyens de communication.

Trochu est en effet située actuellement à plus de quarante milles du chemin de fer et malgré cela les affaires dans cette localité sont fort actives; cela tient à deux raisons. Tout d'abord aux avantages physiques incontestables de la région puis à l'énergie et à l'esprit d'initiative des fondateurs de Trochu.

Pays d'élevage au début de la colonisation, la région de Trochu évolue rapidement vers un développement agricole intense. Le sol, très fécond donne des moissons abondantes, aussi les propriétaires du sol mettent-ils de jour en jour des étendues plus vastes en culture.

Pendant tout le cours de l'été dernier, de nombreuses charrues à vapeur ont été employées d'une façon incessante à défricher des terres vierges et selon toutes apparences la surface ensemencée l'an prochain sera près du double de celle qui le fut cette année.

Le foin est particulièrement nutritif et abondant dans la région. Cela est si vrai que les "ranchers" du sud, Pat. Burns, notamment, envoient durant la saison de nombreuses équipes d'hommes qui fauchent des milliers de tonnes de foin.

Le village de Trochu a actuellement une population agglomérée d'environ 300. habitants dont le tiers est de nationalité française.

Nos compatriotes occupent une position enviable dans les affaires et le plus important des magasins généraux est la propriété de Francais. Une crémerie fort bien installée et très prospère, est également possédée par un Francais.

Il y a au village même, deux grands magasin généraux, trois églises, une banque, un hôtel, un hôpital, un couvent de religieuses françaises, d'excellentes écoles, etc.

On batit actuellement un nouvel hôpital dont le coût est évalué de $ 25. 000 à $ 30 000.

Tous les homesteads environnant sont pris depuis longtemps et il n'est guère de terre en friche, ce qui donne une apparence des plus prospères à la région.

Dénué de moyens de communication jusqu'à ce jour Trochu reçoit une compensation au centuple du fait que le tracé de la ligne principale du G. T. P. Winnipeg-Calgary traverse le village même.

Le talus de cette voie importante est entièrement terminé et seule la construction d'un pont immense en acier sur la rivière Red Deer retarde la pose des rails. Ce pont est néanmoins à la veille d'être achevé et l'on prévoit que la ligne sera mise en opération dans un laps de temps relativement court.

L'emplacement de la gare du G. T. P. est idéalement situé au milieu d'un plateau incliné en pente douce. L'arpentage des lots de ville est achevé et ceux-ci seront prochainement mis sur le marché.

Il n'y a aucun doute que ces lots feront prime dès leur mise en vente, car ils sont destinés à subir une plus-value importante immédiate.

La gare desservant Trochu à l'heure actuelle est Olds, située à quarante milles de là, ce qui n'empêche que les deux tiers du trafic de la gare soient exclusivement dus à Trochu.

A PROPOS DU FRANÇAIS.

Monsieur S. E. de Champ, professeur de français, à l'université de Toronto, a écrit, sur la question du français dans Ontario, une lettre dont nous détachons le passage suivant:

Quoi qu'il en soit, si l'on s'inclinait devant la décision de Mgr Fallon, on arriverait à une jolie incohérence. D'un côté, en se conformant aux ordres de Sa Grandeur, les enfants n'apprennent plus à lire ni à écrire en français; l'anglais est la seule langue qu'ils entendent à l'école; leur langue maternelle reste "pour eux" un affreux patois que l'on a honte de parler en public, parce que l'on a honte de ne pas être Anglais.

Bref, en vingt ans, cet excellent patriote—qui s'indigne que l'on ait créé un cours gallois à la nouvelle université nationale de son pays d'origine—aurait réussi à faire disparaître entièrement la langue française du comté d'Essex et de tout l'Ontario probablement, les orangistes aidant.

Pendant ce temps, la même province entretiendra à grands frais des professeurs de français dans les "Collegiates Institutes et les "High Schools". Car — c'est un point que l'on a négligé de relever, il me semble du moins, —on ne saurait tout dire" il existe dans l'Ontario 145 écoles secondaires neutres pourvues de maîtres de français dont les classes sont suivies par 18,960 élèves. D'autre part, il y a cette année, à l'Université de Toronto, un millier d'étudiants suivant, à un titre quelconque, des cours de notre langue. Et je n'ai pas sous les yeux les chiffres de Queen's et de London.

D'un côté, on ferait d'héroïques efforts pour annihiler chez des milliers de petits Français l'idiome de leurs familles, de l'autre, on dépensera, par année des sommes considérables pour essayer, sans toujours un grand succès, d'inculquer à des légions de jeunes Anglo - Saxons, un très approximatif savoir de la langue prohibée! On ne saurait être plus inconséquent

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 41

Il rompait pour l'amour de Monique cette résolution tenue jusque-là avec une superstitieuse rigueur. La lettre fut écrite en langage convenu et adressée sous le couvert d'une autre maison que celle des Pères Gris. Monique profita d'une course en voiture avec lady Roselyne pour porter à Borough la lettre qui risquait moins d'être remarquée là que parmi la correspondance peu nombreuse de Ridge.

Quand Monique se fut dessaisie de la lettre, il lui sembla que c'était le salut, la vie de Jean qu'elle venait de jeter là, de livrer à toutes les aventures. Il y avait tout à craindre des Burgau.

L'histoire de son mariage, de la captivité de Jean, s'éclairait pour elle d'un jour nouveau.

Les Burgau étaient pris dans les tenailles d'une implacable pauvreté, acculés à la ruine au moment où Jean allait se réconcilier avec lord Archibald. Comment ces hommes sans principes, sans foi, ne seraient-ils pas rués sur l'obstacle unique qui les séparait de la fortune, comment n'auraient-ils pas concentré toutes leurs forces pour ce combat désespéré, dont l'issue pouvait les rendre riches ou misérables?

Et la lutte engagée, ils ne pouvaient pas revenir en arrière; chaque difficulté vaincue les aidait à triompher plus furieusement des autres.

Monique appréhendait maintenant, plus que Jean, cet examen médical qu'on attendait tous les jours et qui allait mettre l'ennemi en éveil. Elle aurait voulu que Jean partit le premier; elle le rejoindrait ensuite, disait-elle et il pourrait prendre ainsi quelques heures, ou même quelques jours d'avance. Mais il refusait de la laisser derrière lui. La complicité de Monique aurait été trop clairement établie.

La lettre qu'elle avait porté à Borough avec de si brûlantes inquiétudes parvint à son adresse, lady Monique de Burgau recut, d'une librairie de Londre, le livre de piété qui était le signal convenu et que sir Bear, lui-même, remit poliment à sa jeune parente.

Jean écrivit deux fois, et, deux fois, eut la preuve que ses instructions avaient été reçues et comprises. Jean s'était servi de termes assez expressifs pour que le père Etienne ne s'écartât pas d'une ligne du plan de conduite qu'on lui traçait en quelques mots.

Mais Monique ne put retourner à Borough, elle dut mettre à la poste de Ridge le dernier message de Jean, et elle se rencontra avec Frank de Burgau dans le petit magasin d'épicerie qui servait de post-office. Elle n'eut que le temps de se retirer à l'ombre des piles de marchandises qui encombraient la boutique.. Franck venait reclamer une lettre dont son père croyait avoir oublié l'adresse. Le courrier de Blackorn avait déjà été extrait de son sac imperméable et mêlé à la douzaine de lettres qui composait l'apport de Ridge et parmi lesquelles se trouvait celle de Jean.

Comme aucun règlement n'était applicable aux seigneurs Ours de Burgau, Franck fouilla à loisir dans tout le courrier et, quand il eut découvert ce qu'il cherchait et réparé l'erreur paternelle, il parut à Monique que la lettre de lord Jean n'était plus parmi les autres.

Franck salua Monique comme s'il venait de la voir et lui offrit son escorte pour retourner au château. Et Monique accepta sans avoir pu constater si sa lettre avait, oui ou non, disparu.

Ce jour-là, lady Roselyne, très affairée, fit remplir un grand panier de provision, en chargea Minna, et enjoignit à la femme de chambre de l'accompagner.

Ah! mylady, dit Minna, dès qu'elle reconnut la direction qu'on lui faisait prendre, mon maître m'a bien défendu de vous ramener par-là.

-Ce n'est pas vous qui m'y ramenez, répliqua la volontaire petite lady.

Elle congédia la femme de chambre à l'entrée du bois, pour ne pas lui faire partager davantage le poids d'une désobéissance que la destinée imposait à lady Roselyne.

Rosey continua seule sa route. Elle avait mis la robe de velours vert sombre qu'elle portait en arrivant à Blackhorn; il faisait gris et piquant, mais, en l'honneur du printemps, elle arborait le chapeau garni du grand papillon noir et d'une branche de lierre.

Elle marchait d'un pas très pressé en portant son gros panier a deux mains; mais elle fut surprise, comme déconcertée, en voyant la vieille Nancy, qui, debout sur le seuil de sa cabane, semblait l'attendre.

-Vous n'êtes donc pas très malade, Nancy? lui demanda-t-elle en l'abordant. Pourquoi m'avez-vous fait dire que vous étiez si mal et que vous vouliez me parler?

Oh! j'ai été bien bas, ma douce lady . Je suis un peu mieux rien que de vous voir. Entrez, je vous ai fait un si joli feu.

Rosey, qui n'en pouvait plus entra en disant:

-C'est que mon mari est absent et que je n'ai pas pu lui demander la permission de venir chez vous.

-Oui dit Nancy, je l'ai vu traverser le gand carrefour.

-Vous n'étiez donc pas au lit?

-Ben l'a vu, mylady.

Dans l'obscurité de la chambre enfumée et basse, le feu brillait avec des ardeurs de fournaise.

-Asseyez-vous ici, dit la vieille, attirant Rosey sur un vieux coffre de bois près du primitif foyer

-Votre main brûle, Nancy, vous avez encore la fièvre.

J'ai la fièvre depuis dix ans, répondit-elle avec son singulier sourire à la fois si vif et si glacé.

Elle s'assit en face de Roselyne.

-Nous allons causer un peu, ma chérie. Vous m'apportez de bonnes choses dans votre panier mais j'en ai d'autres pour vous bien meilleures encore. Que conterai-je à ma jolie lady pour l'amuser un peu? De belles histoires du temps passé? J'en sais beaucoup.

—En savez-vous sur Blackhorn? dit Rosey qui ouvrit tout grand ses yeux pleins d'innocence. Personne ne m'en veut dire..

—Je vous en dirai, moi, milady.

Elle croisa ses deux mains ridées et tremblantes.

—Il y en a tant! laquelle désirez-vous? Il y a le conte des naufrageurs de la corne noire: cela s'est passé il y a des milliers d'ans; les pauvres bateaux en détresse attirés sur la côte, brisés et pillés.

-Mais c'est une histoire du château que je vous demande.

-Eh! ma douce chérie, je vous dis une histoire du château. Je vous en dirait cent pareilles. Laquelle aimeriez-vous entendre? Celle des villages mis à sac, des paysans affamés, des voyageurs détroussés, des amis jetés par trahison dans la fosse aux ours ou il y avait souvent des loups C'est trop vieux et il n'y avait pas encore de Burgau à Blackhorn, c'était seulement leurs grand'mères aux cheveux roux. Tenez en voici une qui ne remonte pas à deux cents ans, qui est du temps ou le pavillon orange et noir flottait déjà là-haut à la grosse tour, l'histoire du saint prêtre voyageur.

Elle commenca. d'une voix monotone :

-Un vieux voyageur demanda un soir asile à Blackhorn. Les seigneurs d'abord eurent soupçon que c'était un prêtre et qu'il avait enfoui son trésor dans le bois avant de frapper chez eux.

Mais il refusa d'indiquer l'endroit. Alors, ils le torturèrent sans qu'il voulût parler, c'était m'a-t-on dit, dans les chambres au-dessous, des vôtres, ou il y a une petite tourelle. Quand le voyageur se sentit mourir, il leur dit qu'il allait leur montrer la place à condition que personne ne touchât à son trésor avant lui. Ils portèrent le prêtre voyageur dans le bois. Ils creusèrent ou il disait et trouvèrent un petit coffret, mais le prêtre ne pouvait l'ouvrir, car il mourait. Alors le couvercle de fer se souleva de lui-même; les Burgau virent au fond du coffret une petite chose blanche qui rayonnait pure comme la lune et qui était une hostie Et l'hostie que le prêtre avait eu peur de les voir profaner s'éleva, toujours rayonnante et blanche, et vint se poser sur les lèvres sanglantes du prètre voyageur.. qui avait fini son voyage.

—Oh mylady, mon récit ne vous plait-il point? Ce sont de trop vieilles choses, mais j'en ai tant d'autres plus nouvelles: la veuve dont le père de sir Bear fit brûler la maison parce qu'elle avait accueilli et soigné un garde qu'il avait maltraité et chassé une nuit de décembre; l'homme qui fut ruiné et déporté, ayant refusé de faire en faveur des Burgau un faux témoignage contre son prochain. Et celui condamné pour braconnage, mais bien parce qu'il ne voulut pas se faire meurtrier et qui mourut en prison. Nous sommes au temps de sir Bear, ma chérie, du grand-père de votre baby.

L'homme qui mourut en prison et tant d'autres qui furent appauvris, malmenés, trompés, des grands et des humbles, des faibles et des puissants, et les réfugiés irlandais qu'ils livrèrent à la police, et Ben, vous connaissez bien le pauvre Ben, mylady, le Ben, qui demeure avec moi quand il ne mendie pas son pain sur la route? Ben tenait la petite ferme des Chênes; il perdit sa femme, il fut accablé par la maladie et les revers de toutes sortes, il se trouva si fort en retard pour ses fermages que sir Bear déclara qu'il prendrait le petitBenny chez lui, que Benny aiderait Dinah à la cuisine, Basile à l'écurie, et pairait ainsi un peu de la dette de son père Ben n'osa résister car il avait braconné aussi et craignait d'aller en prison. Ben était un homme malheureux et triste;

(A suivre.)

Coin Feminin

LA "FEMME DE DEMAIN."

Un interview de Etienne Lamy.

Un grand salon; des meubles Empire, vêtus de vert, couleur académique. Des portraits de prélats aux murs.

Au milieu de la pièce, sur une table, quelques livres, des revues surtout.

J'en prends une, par contenance, mais je ne lis pas. J'écoute. Car on parle, tout près de moi; on parle presque bas, comme dans un lieu saint.

Nous sommes trois, quatre, et même six qui attendons notre tour.

—Le connaissez-vous?

—Parfaitement.

—Moi, non. Comment est-il?

—Très petit, très myope, très froid.

Myoppe et petit, voilà qui m'était bien égal. mais froid!

—Petit, petit. vous verrez ça! ... insistait, sur un ton de pitié railleuse, un quidam qui, lui, avait tout de long, même la langue...

—Je suis venu déjà, continuait-il, lui apporter des vers pour son journal. Cette fois, je veux lui proposer "Les mémoires d'une chatte royaliste." C'est "La Revue des Deux Mondes" qui m'envoie.

—Toi, pensais-je, avec tes immenses jambes, tu n'iras pas si loin que l'homme petit à qui tu destines ta chatte royaliste. Grande lanterne, courte flamme! Ignores-tu donc que les petits mènent le monde?...

Quand mon tour arriva, j'étais impressionnée.

Que dirais-je à cet homme froid?... Comment parviendrais-je à réchauffer ce marbre?.. à fondre ce glaçon?...

Pourtant, j'étais venue, le coeur plein d'espérance, frapper à la porte de M. Etienne Lamy.

Ce n'était pas, on peut le croire, l'écrivain politique, dont Taine admirait tant la prose étincelante, que j'étais venue voir. Oh! non, la politique a tout mon mépris. et les Don Quichotte de cette Dulcinée ne m'intéressent guère.

Ce n'était pas, non plus, l'ardent orateur, dont j'avais entendu vanter l'éloquence. C'était moins, ou plutôt c'était mieux que cela: je voulais voir le féministe.

Que M. Lamy aime la République, le roi ou l'empereur, voilà ce dont je me moque, mais il aime la femme, c'est par là qu'il me plaît et qu'il est vraiment digne d'être immortel.

J'allais donc connaître l'auteur de "La Femme de demain."

De ce livre aimable, qui m'avait charmée, j'évoquais, à cette heure, pour me donner du coeur, les plus encourageants passages. Et comme j'entrais dans le cabinet de M. Etienne Lamy, je me disais:

Avance! Celui-là comprendra "une angoisse de curiosité qui interroge tout."

"Les hommes, il l'a dit, ne contestent plus que notre zèle d'apprendre soit licite."

Alors, pourquoi trembler?...

L'académicien se leva.

Il me parut grand dans sa petite taille.

Son visage, long, aux traits énergiques, est éclairé par des yeux d'un bleu pâle, dont l'expression méditative et douce n'a rien de glacial.

Il m'accueillit, avec beaucoup de politesse, et je m'avisai vite que ce qu'on prend chez lui pour de la froideur n'est que la réserve qui accompagne souvent la profondeur de la pensée.

L'objet de ma visite le fit sourire.

Il me dit que les oeuvres des Académiciens sont plus belles que leurs personnes.

M. Lamy devait penser que je m'étais fait beaucoup d'illusions sur l'extérieur des Immortels. S'il était mortifié, de paraître, à mes yeux, moins brillant que sa prose, il ne cherchait point, pour cette raison, à se dérober. Bravement, il s'était assis, près d'une fenêtre, ou un jour indiscret baignait sa tête blanche. Car il n'est pas tout jeune, M. Lamy, bien qu'il n'ait pas encore cinq années de Fauteuil!

Dans la République des lettres, on ne parvient pas au suprême rang à la fleur de l'âge. Les plus jeunes fils de l'Académie ne comptent guère moins de cinquante printemps. Tous les hommes d'esprit n'ont pas à leur service, pour forcer les portes de l'Institut, le fougueux appendice de Cyrano.

Donc M. Lamy n'est pas un jeune homme. Il n'est pas très vieux: soixante-cinq ans.

—Ainsi, me fit-il l'honneur de me dire, vous faites vos visites aux Académiciens, tout comme un candidat?

Je répondis, avec beaucoup de dignité:

—Oh! moi, je ne veux rien, ni fauteuil, ni chaise, pas même un tabouret. Et puis, un candidat fait trente-neuf visites; moi, je m'arrêterai quand bon me plaira. Pour devenir "la femme de demain" ne faut-il pas que je m'instruise? Le temps n'est plus où l'éducation d'une fille consistait "à faire la révérence, tenir ses bras, sourire en se pinçant les lèvres, ne pas présenter la main droite au lieu de la main gauche, ne pas trop ouvrir la bouche en riant..."

C'est M. Etienne Lamy qui cite, dans son livre, ce passage d'Erasme.

Il parut satisfait que j'eusse lu son oeuvre; puis il devint rêveur:

—La Femme de demain, oui, dit-il, lentement, elle sera vraiment instruite et l'homme n'y perdra rien puisqu'elle emploiera la science qu'elle lui devra à lui rappeler la vérité.

—Oh! quant à ça!...

Je m'arrêtai, n'osant en dire davantage. Mais lui voulut connaître toute ma pensée. Alors je continuai:

—Les hommes n'aiment pas qu'on les moralise. La vérité pour eux c'est leur bon plaisir. La femme de demain ne les changera pas ,malheureusement.

—Qui sait? fit-il un peu troublé. Je crois bien ,en effet, que le savoir sérieux la rapprocherait de l'homme. Devenue la compagne habituelle de sa pensée, il la sentirait tout à fait son égale.

Par l'esprit comme par le coeur, ils seraient vraiment un; ils vivraient davantage ensemble. Ce serait l'union parfaite, idéale. Mais enfin cela n'est qu'un rêve!...

—Certes! si cela dépendait de nous autres, femmes. Mais, où donc sont les hommes de bonne volonté qui, comme vous Monsieur, s'occupent de notre bonheur?

—Il y en a beaucoup, Mademoiselle. Car, l'homme, par une habitude très conforme au dévouement masculin, aime à être utile de la manière qui le rend le plus heureux lui-même.

Je quittai M. Etienne Lamy, sur ces consolantes paroles..

MARY ALIX L...

PETIT COURRIER

Giseline — Alors tout malentendu est dissipé? Je publierai ainsi que vous m'y autorisez.

Vous me dites pas si les nouvelles de Sask. sont bonnes. Je les devine excellentes cependant à votre air radieux, soyez heureuse autant que vous le méritez. A bientôt longuement, n'est-ce pas?

Renée — Impossible de dévoiler le nom de la correspondante qui signait A.-Z.—d'ailleurs je ne la connais pas. Je lui transmet volontiers, par cette voie, vos félicitations et remerciements.

L'incident remonte à plusieurs années. Il est peu probable que cette personne soit l'ex-fiancé de Marie-Alice. Avotre place, je ne risquerais pas l'allusion. Votre curiosité pourrait blesser la délicatesse de cette jeune femme qui ne fut en rien la cause de cette défection.

Donnez - moi prochainement le plaisir d'aprendre que vous avez renoncé à la petite manoeuvre peu digne de vous. En retour je vous promets l'article demandé

Motte noire.—La! vous constatez que j'avais raison de vous engager à vous soumettre à cet examen. Maintenant, délivrée de cette hantise, vous vous soignerez sérieusement et bientôt vous jouirez à nouveau de votre bonne santé.

Pour rendre la viande tendre Cordon - Rose me souffle que rien ne vaut une légère couche d'huile d'olive étendue sur toute la surface.

Si cela ne vous fatigue pas d'écrire, donnez moi de vos nouvelles. C'est un plaisir très doux que de rencontrer de telles sympathies.

Payse.—Est-ce la neige qui vous ramène? Vous souvenez-vous de la tant vieille et banale phrase du cher pays!

Je vous ai donné l'impression de broyer du noir? C'était pourtant de bons souvenirs que ceux évoqués l'autre jour. Faites un peu la part de l'imagination, s'il vous plait.

Allez vous aussi me chercher querelle à ce propos! Taillez votre plume, à notre intention. J'ai souvenance d'un joli brin de talent.

Rivière II.—Pour cela adressez vous à l'administration; ou mieux, réclamez à votre bureau de poste: l'inexactitude dans le service provient souvent du maitre de poste.

C'est très gentil à vous de m'accorder ainsi une si grande confiance. Lorsque vous aurez de l'ennui, il faudra revenir et a nous deux, nous délogerons ces vilains papillons noirs.

Votre projet me paraît parfaitement réalisable. Ce serait une distraction et une bonne action. Nimporte quel couvent vous fournira un syllabaire et un premier livre de lecture; je vous souhaite de persévérer dans cette idée.

MAGALI.

Aurores Boreales

Sur le velours sombre ens ncé d'étoiles
La nuit a fait fleurir, mystérieux décor,
Le mirage des mers où l'aube, grise encor
Frileusement s'attarde à dépouiller ses voiles.

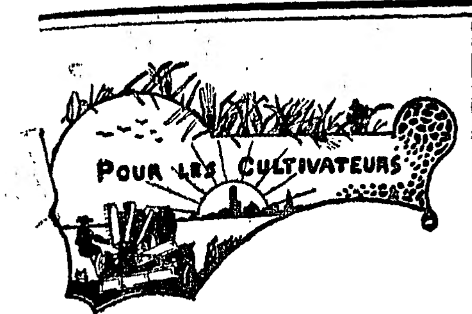
Là-bas, tout près du pôle où flottent les banquises,
Le soleil, d'un effort généreux et total,
S'épuise à ranimer l'horizon glacial—
—Fortune tour à tour perdue et reconquise,

Combat désespéré contre l'ombre et les brumes,
Lutte héroïque où meurt la Vie, où naît la Mort!
Et le soleil s'éteint, et l'âpre bise mord,
Et la bise succombe et le ciel se rallume!

Ah! laisse-moi vibrer d'une émotion sainte!
Laisse-moi m'abîmer à suivre, radieux,
Sur l'écran drapé d'or du ciel majestueux
L'aurore qui renaît après l'aurore éteinte;

Et, pénétrant enfin la pensée implicite
Du drame glorieux inscrit au firmament,
Songer à nos espoirs brisés en un moment
Que le moindre regard de tes yeux ressucite!

B. RYVAL.



Chronique Agricole

LA CONSERVATION DES OEUFS.

Le problème de la conservation des oeufs n'intéresse pas seulement la ménagère qui, chaque jour, récolte les produits de la famille; il intéresse aussi, et plus encore peut-être, toute la catégorie des éleveurs qui exploitent le poulailler au point de vue de la vente. La production des oeufs varie, comme chacun le sait, suivant les saisons: elle débute au printemps, atteint, en été, son maximum d'activité, se ralentit ensuite et devient presque nulle en hiver. Il y a donc un évident intérêt à pouvoir conserver les oeufs un temps suffisamment long pour satisfaire aux exigences de l'alimentation dans la période du ralentissement de la production et les vendre d'autant plus avantageusement que leur rareté leur fait atteindre un prix élevé.

Ces considérations ont, de tout temps, fait rechercher les moyens les plus pratiques et les plus efficaces d'assurer la conservation de l'oeuf. Or, l'oeuf est précisément une des denrées les plus délicates, les plus sensibles aux causes diverses d'altération et, par suite, des plus difficiles à conserver. On en pourrait douter au premier abord, d'après la structure même de l'oeuf: sa partie comestible, composée du blanc et du jaune, n'est-elle point doublement enfermée, d'abord dans une enveloppe péliculaire qui semble à première vue imperméable, puis dans une coquille, qui, pour si fragile qu'elle soit n'en forme pas moins une carapace protectrice. A y regarder de plus près on s'aperçoit cependant que la pellicule intérieure est criblée de petits trous et que l'enveloppe calcaire, la coquille, est éminemment poreuse. Ce n'est point là une imprévoyance de la nature car elle n'en commet jamais. Elle n'a pas fait l'oeil pour que nous le conservions en vue de le manger, mais bien pour qu'il donne naissance à un poussin, et le petit être aura besoin d'air pour respirer pendant le temps nécessaire à sa formation.

Si on mire tous les jours à la lumière un oeuf qu'on a gardé, on s'aperçoit que la capacité de la "chambre à air" augmente chaque jour, ce qui prouve d'une part l'évaporation lente des parties liquides, d'autre part l'introduction de l'air, double raison de développement des microornanismes qui ne tardent pas à provoquer la décomposition de l'oeuf La solution du problème de sa conservation réside donc toute dans l'emploi d'un procédé s'imposant à l'introduction de l'air dans l'oeuf.

Bien des moyens ont été essayés pour atteindre ce résultat.

Les plus anciennement connus, ceux qu'utilisaient nos pères, étaient peu nombreux et n'offraient d'ailleurs pas une bien grande efficacité. Tantôt on immergaient les oeufs dans un récipient rempli d'eau salée; tantôt on se contentait de les envelopper de papier; ou bien on les recouvrait de cendres de bois; on les enfermait aussi dans des sacs de grains ou de farine. Aucun de ses systèmes ne peut assurer une bien longue conservation; ils ne sont donc pas à recommander, et peuvent tout au plus, par leur simplicité, être conseillés à la ménagère qui n'a à garantir ses oeufs que pendant un temps relativement court avant de les employer.

L'immersion dans l'eau de chaux donne des résultats plus durables que l'immersion dans l'eau salée et constitue un moyen aussi simple que peu coûteux. On dissout dans un vase 10 grammes de chaux par litre d'eau, et on y plonge les oeufs qui doivent être complètement immergés. La capacité du vase dépend naturellement, du nombre d'oeufs à conserver. L'eau chargée de chaux dissoute passe à travers la coquille, arrive en contact avec la membrane intérieure et l'imperméabilise. Au bout d'un certain temps, il se forme à la surface du vase une croute de chaux que l'on ne doit briser qu'au moment d'enlever les oeufs. On arrive, par ce procédé, à garder des oeufs pendant trois ou quatre mois, au plus, mais il y a, presque toujours, un déchet assez sérieux d'oeufs gâtés et ceux qui ne le sont pas ont contracté dans l'eau de chaux un goût particulier qui les déprécie.

Une solution au dixième de silicate du commerce dans de l'eau peut être employée plus avantageusement. La manière de procéder est la même que pour la solution de chaux, c'est-à-dire que la solution est versée sur les oeufs frais, bien propres, déposés dans un récipient de terre, de grès ou de fer blanc, peu importe. Ils doivent être complètement immergés. On ferme le vase avec un couvercle et on le dépose dans un endroit frais, sous-sol ou cave, dont la température ne puisse dépasser 8 à 10 degrés.

Tout système a ses inconvénients: ceux de la solution de silicate sont, d'abord la difficulté que l'on peut éprouver à la préparer, puis, que la coquille des oeufs ainsi conservés est sujette à se briser quand on les met dans l'eau chaude.

Les enduits de corps gras, dont on recouvre la coquille des oeufs, ont été expérimentés avec succès, on se servant soit de vaseline, soit de simple saindoux. Ces procédés semblent être, jusqu'à jour, ceux qui réunissent l. mieux les conditions désirables de minimum de dépense et de durée de la conservation.

La graisse, dont les oeufs sont enduits, bouche les pores de la coquille et la rend impénétrable à l'air, supprimant ainsi tout échange gazeux de l'intérieur avec l'extérieur et vice-versa. Les microorganismes en suspension dans l'air extérieur ne peuvent pénétrer à l'intérieur de l'oeuf lui-même, les fermentations qui en résulteraient, en saturant la très petite quantité d'air contenu primitivement dans le vide de l'oeuf "la chambre à air," le rendraient bien vite impropres à la vie et les microorganismes eux-mêmes. ont besoin d'air pour vivre.

Un savant italien, le docteur Campañini, qui a expérimenté comparativement les divers procédés de conservation des oeufs, et a rendu compte de ses expériences dans l'"Agricoltura italiana," préconise surtout l'emploi du saindoux. Des oeufs ainsi préparés par lui n'offraient, après un an de conservation, aucune modification dans la dimension de leur chambre à air, aucune différence de poids. "Quant à l'état de conservation, dit-il il est parfait; ;aussi bien le blanc que le jaune conservent leur densité et leur couleur; ils ne prennent aucun goût étranger mais conservent leur saveur propre. La seule remarque que j'ai pu faire a été un très léger épaississement de la membrane vitelline, au contraire de ce qui se passe dans les oufs conservés par les autres procédés, avec lesquels la diminution de résistance de la membrane permet au jaune de se répandre dans l'albumine."

La couche de graisse ne doit pas être trop épaisse, mais très uniforme. Les oeufs graissés sont rangés dans des caisses, sur un lit d'étoupe ou de frisures de bois, sans se toucher, car tout point de contact entre eux pourrait déterminer un foyer de moisissures qui communiqueraient aux oeufs un goût désagréable.

Et la conservation des oeufs par le froid? En chambre frigorifique? C'est évidemment le pacédé le plus parfait de tous, du moins de tous ceux connus jusqu'à ce jour, mais à cause des installations spéciales et couteuses qu'il nécessite, il est loin d'être à la portée de tout le monde, seuls, les grandes sociétés, les syndicats de vente peuvent y avoir recours.

Nouvelles Régionales

ST. PAUL, Alta.

La récolte des légumes a dépassé toutes les prévisions: les pommes de terre ont donné de 400 à 500 minots à l'acre.

En résumé tous les cultivateurs sont satisfaits des résultats de l'année, bien que le rendement des céréales ait été un peu faible.

Il semble enfin que nous aurons notre part de chemins de fer prochainement.

On annonce, en effet, que l'embranchement du C. N. R. Calgary -Végreville sera poussé du côté nord de la Saskatchewan dès l'an prochain et passera par Brosseau, Lafond, St. Paul en continuant vers le Nord-est. D'autre part il est certain maintenant que la ligne transcontinentale sera poussée au nord-ouest de Battleford, à travers la région du nord de la rivière Saskatchewan, pour se raccorder à Morinville avec le réseau du C. N. R.

Dans l'est le talus est achevé sur ce tronçon, jusqu'à Jack-Fish; dans l'ouest les travaux d'arpentage sont menés avec vigueur.

Cette voie ferrée se croisera à St Paul avec l'embranchement venant du sud, ce qui donnera une très grande importance comme centre à notre village.

Nos compatriotes devront donc désormais chasser toute crainte de ne pas profiter de voies ferrées lorsqu'ils viendront s'établir dans la région. Dès l'an prochain le pays sera traversé du nord au sud et de l'ouest à l'est par des chemins de fer pour le plus grand bien de tous.

Nous savons que lors de son passage récent à Edmonton, M. MacKenzie, président de la Compagnie du C. N. R. s'est fortement occupé de la traversée de sa ligne dans la région nord de la rivière.

On s'occupe actuellement de l'installation d'une beurrerie-fromagerie à St Paul qui commencerait ses opérations au printemps prochain.

L'un des principaux organisateurs est M. Massicot, venant du Manitoba, M. Massicot est, parait-il, un exepert dans ce genre d'industrie et il prendra la direction complète de l'établisement.

On prévoit que l'établisement de cette nouvelle industrie sera d'un grand avantage pour la région; aussi tous sont-ils invités à unir leurs efforts pour obtenir un franc succès.

Plusieurs constructions sont en voie d'achèvement à St Paul; nous citerons particulièrement le joli cottage de M. Eug. Guertin et l'édifice, déjà loué, de M. Joly.

A l'heure actuelle il est fort difficile de trouver des maisons à louer et beaucoup devront hiverner sous des tentes..

La saison avancée et le manque de matériaux entravent seule la construction de plusieurs autres maisons.

Tout fait prévoir que l'année prochaine sera l'une des meilleures que l'on puisse désirer pour St Paul.

Chacun déjà commence à ce préparer pour le renouveau des affaires au printemps.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

Il est décidé que le bureau de poste de St Paul sera transféré au centre du village.

L'inspecteur des Postes, M. Auger, est ici pour régler cette affaire d'une manière définitive et si possible satisfaisante.

Les règlements en vigueur concernant les bureaux de poste sont fort défectueux, surtout lorsqu'il s'âgit de bureaux importants comme celui de St. Paul, où le salaire du maître de poste est infime.

Une révision de ces règlements s'impose à bref délai.

VERMILION, Alta.

Le coroner a été appelé à se prononcer à la suite d'une enquête au sujet de feux de prairies dont se plaignaient surtout MM. Durner et Blair, de Dewberry. Il a été prouvé qu'ils étaient dûs à un enfant de 12 ans, nommé H. Kemps, qui est paraît-il doué d'une perversité précoce, car il a avoué au constable qu'il avait enflammé des herbes desséchées pour le seul plaisir de voir un grand feu.

Il a été condamné, avec ses parents, à payer à la Couronne une amende de 100 piastres et les frais. Le policier de Vermilion à été, justement félicité par le Tribunal pour sa dextérité et sa vigilance dans cette affaire délicate. On ne saurait être trop sévère pour des cas pareils.

—Du 1 novembre au 15 décembre est ouverte la chasse du caribou, du daim, du chamois de l'original. La chasse de l'élan est fermée. Nous rappelons qu'il est interdit de chasser le castor. Les amateurs de gibier peuvent se rattraper sur le rat musqué dont il paraît y avoir grande abondance cette année. Interdite aussi depuis le 1 nov. jusqu'au 1 octobre 1911 la chasse de la poule de prairie.

La chambre de commerce de Vermilion a donné un banquet par invitation à l'hôtel Brunswick le 11 novembre à 8.30.

(Suite à la page 6).

Propriété de M. Etienne Laberge, décédé

Prenez avis que toutes personnes ayant des réclamations à faire sur la propriété de M. ETIENNE LABERGE, de Spruce grove center, dans la province d'Alberta, lequel décéda le, ou vers le 20ème jour de février 1907, sont requises d'envoyer notification de ce fait, dûment attestée par une déclaration conforme à la loi, au soussigné le, ou avant le 21ème jour de décembre 1910, et après ladite date l'exécuteur testamentaire fera la répartition de la propriété sans égard aux réclamations dont il n'aura pas été donné avis.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 9ème jour de novembre 1910

SHORT, CROSS, BIGGAR & COWAN
Avoués de l'exécuteur-testamentaire
3—s -17—N.

Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homestead peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chronique Locale

MARIAGE FASHIONABLE.

Mardi dernier, avait lieu à l'église de la Mission St. Joachim, le mariage de M. J. Adéodat Boileau, agent d'immeubles, avec Mme Morris, née Finn.

La bénédiction nuptiale fut donnée par le révérend Père Naessens; les nombreux amis de la famille Finn, l'une des plus distinguées et des mieux connues de notre ville, ainsi que les innombrables camarades de notre ami Boileau, avaient tenu à honneur d'être présents à cette cérémonie.

Les témoins étaient pour le marié, l'hon. P. E. Lessard, pour la mariée sa soeur Melle Mary Finn.

L'heureux couple partit à 8 heures du matin par le C.P.R. pour le sud, après avoir reçu de nombreux et riches cadeaux, et les félicitations les plus chaleureuses.

Afin de procéder à l'inhumation de la vie de garçon de M. Boileau, la plupart de ses amis intimes s'étaient réunis samedi soir aux Salles de l'Ecole Séparée, Troisième rue, et avaient cru devoir lui offrir, en souvenir d'une longue et constante amitié ,un témoignage évident d'appréciation de ses belles qualités de franchise, de droiture et de cordialité.

Les souscripteurs à la fête étaient nombreux: nous y remarquions Messieurs: Dr. A. Blais, Joseph Beauchamp, L. A. Giroux, E. Bourque, Charles Barry, R. Brutinel, Stanislas LaRue, J. A. Galibois, J. H. Picard, Georges Roy, J. L. Côté, A. V. Bouillon, Emile Tessier, Oscar Tessier, Jos. Tessier, J. Brière, A. Laflèche, A. E. Gagnon, Omer St. Germain, Louis Madore, président de l'Association St. Jean Baptiste d'Edmonton, J. N. Pomerleau, J. H. Gariépy, Wilfrid Gariépy, Cléophas Gariépy, Edouard Gariépy, P. E. Lessard, C. Thibault, Athanase Laurendeau, de la Edmonton Wine & Spirit Company, J. A. McNeil, J. E. Thériault et J. E. Léonard, les deux propriétaires du magasin "Dominion News and Cigars", Jules Royal, L. J. A. Lambert, J. E. Lambert, A. B. Lambert, toute la famille Lambert, qui est nombreuse, Joseph Deschênes, Léo. Savard, Horace Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cécil, Amable Bélanger, Raoul Bélanger, E. Dame, agent d'assurance, Louis Arsenault, agent d'immeubles, l'un de nos jeunes canadiens les plus en vue, A. C. Larivière, son associé, l'arpenteur R. P. A. Bélanger, en vacances d'automne parmi nous, H. Hétu, S. Coté, DeBlois Thibaudeau, Maurice Baril, Arthur Auger, assistant maitre de poste, Alex. Lefort, gérant de la Banque d'Hochlaga, J. R. Vincent, gérant de la Pharmacie Laval, J. J. Leblanc, professeur, Eudore Voyer, agent d'immeubles, Jos. Adair, journaliste, J. T. Labissonnière, Docteur Harwood, M. Dussault, E. Wadley, J. Brooks, H. Peters, propriétaire de la "National Printing Co." l'Hon. Juge J. C. Noël, MM. de Mussy, de Naubiens, Lucien Boudreau, M.P.P., pour St. Albert, J. S. Cowan, Lucien Dubuc, avocat, J. T. Collison, Jos. Driscoll W. Jolly, M. MacDonald, Hormidas Boissonnault, G. D. Hunt, James Quinlan, E. S. McQuaid, H. Milton Martin, Alfred Denis, J. W. Lachambre, Paul Lachambre, Arthur Déchênes, etc.

Nombre d'autres aussi avaient remis leur souscription entre les mains de Monsieur M. Charles Barry, qui s'est amicalement dévoué en cette circonstance, et de M. l'avocat Giroux, qui n'a pu résister à la tentation de faire plaisir à un ami intime et qui, d'ailleurs a été l'âme de la fête..

Depuis dix heures du soir jusqu'à une heure avancée l'on s'amusa ferme; présentation d'une adresse, discours par Messieurs Boileau, Jos. Deschênes, Thériault, C. E. Barry, L. A. Giroux et autres; chansons par M. Léo. Savard, A. Lefort, et autres. Il ne faut pas oublier non plus que M. A. C. Larivière nous fit un éloquent plaidoyer à l'égard de l'Alberta du Nord, où les jeunes familles qui se fondent en ce moment seraient bienvenues à envoyer la future génération, dans quinze ou vingt ans, à cause des ressources considérables qui vont surgir à cette extrémité du pays. M. Maurice Baril, comptable de la Banque Molson, succursale d'Edmonton, nous fit aussi le plaisir d'un discours très aimable et rempli d'esprit, et se révéla un orateur en herbe. Puis, à Edmonton comme en France, tout finissant par des chansons, il nous donna de sa belle voix de ténor léger, le "Bel Ange O ma Lucie" de Donizetti; "Lucia de Lammermoor" et "Eléonore, Adieu!" du Trouvère," de Verdi; le tout naturellement étant apprécié par force applaudissements et rappels.

Après une soirée passée au sein d'une réunion d'amis vraiment canadienne-française, nous dirions, même québecoise, tellement l'entrain fut continu et suivi, l'on se sépara à une heure avancée du matin.

FRID-OLIN.

NOTES PERSONNELLES.

Mme A. F. H. Dubuc, épouse de l'avocat, de Winnipeg, est en visite, accompagnée de ses deux fils, chez son beau-frère, M. Lucien Dubuc, avocat.

Mme Couillard, mère du Dr. Couillard, de Végreville, est de passage à Edmonton après un séjour de quelque durée à Végreville chez son fils.

COUTURIERE FRANCAISE demande des ouvrières et des apprenties,parlant les deux langues si possible.

S'adresser à Mme. Lacourrège 542 12ème rue, Edmonton.

M. Kimp, arpenteur fédéral, est de retour de l'ouest ou des travaux d'arpentage l'ont retenu pendant les quelques semaines dernières.

M. T. E. Gagner, autrefois de la Pharmacie Laval, vient d'entrer au service de la Pharmacie Lines, avenue Jasper.

Nous informons nos lecteurs que M. A. H. Allan, comptable et auditeur, vient de transférer son bureau de l'édifice Windsor à l'édifice Gariépy, chambre 28.

M. Eug. Raoul, agent du journal "Le Canadien-Français," de St. Boniface Man., est de passage à Edmonton.

M. Raoul vient d'accomplir un raid remarquable en parcourant le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta en bicyclette.

En cinq mois M. Raoul a visité tous les centres français de l'Ouest; il nous déclare que partout il a été favorablement impressionné par le degré d'aisance de nos compatriotes établis sur des fermes.

M. Raoul est arrivé à Edmonton le 15 novembre, après avoir parcouru à bicyclette la dernière étape Fort-Saskatchewan-Edmonton.

Nos félicitations pour son endurance.

Tous les fumeurs voudront profiter de la superbe occasion offerte par Ed. A. Bourque, prop. du Hub Cigar Store, 150 Avenue Jasper Est: 4 cigares "Buckeye pour 25c; 4 "Lafortuna" pour 25c; 3 "La Palma" pour 25c; le fameux tabac naturel de la Havane "Nectar" 3 paquets pour 25 cents.

LES FUMEURS à qui il arriverait de manquer de tabac, cigares ou cigarettes, le dimanche, pourront aller rendre visite à M. J. A. McNeil, à l'hôtel Windsor. Ils trouveront là tout ce qu'ils désirent.

M. Herman Fass, de St. Paul des Métis, est passé ces jours derniers à Edmonton, en route pour Montréal où il se rend en voyage d'affaires.

M. Fass sera de retour au printemps à St. Paul.

NAISSANCES.

M. et Mme A. Lambert, une fille baptisée sous les noms de Marie, Marguerite, Germaine.

M. et Mme Léger Lambert, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Arthur, Paul. Parrain et marraine, M. Arthur Lambert et Melle Loulou Levasseur.

Dimanche dernier, l'hon. P. E. Lessard et Mme Lessard étaient allés à Végreville voir leurs enfants, pensionnaires au couvent des Soeurs.

Tous les fumeurs voudront profiter de la superbe occasion offerte par Ed. A. Bourque, prop. du Hub Cigar Store, 150 Avenue Jasper Est: 4 cigares "Buckeye pour 25c; 4 "Lafortuna" pour 25c; 3 "La Palma" pour 25c; le fameux tabac naturel de la Havane "Nectar" 3 paquets pour 25 cents.

M. et Mme St. Laurent, de Wainwright, Alta., ainsi que M. J. A. Beteez, rancher du même endroit, étaient en ville la semaine dernière en route pour la province de Québec où ils séjourneront durant les mois d'hiver.

EMPLACEMENT DE VILLE DE CAMROSE, Alta.

La partie non vendue de cet emplacement de ville, possédé par la Cie "Camrose Town Site," (MM. McNamara et Picard) sera mise aux enchères publiques par M. Robert Smith, encanteur de la Cie Seton Smith, les vendredi, samedi et lundi, 25, 26 et 28 novembre à Edmonton.

Voyez l'annonce que publiera ce journal la semaine prochaine pour renseignements plus détaillés.

Les lots seront mis à prix à partir de $35 jusqu'à $100.

Légers paiements comptants, surplus à terme sans intérêt.

Des prix importants seront donnés à l'occasion de la vente de cette superbe propriété.

NOUVELLES REGIONALES.

La société d'Agriculture de Vermilion vient de publier la liste des prix pour le concours de grains qui sera tenu le 24 nov. à l'Hôtel de ville. Les lots exposés doivent être en place à onze heures du matin et ils peuvent être retirés le soir à 5 heures.

—Le comité de l'école a décidé l'achat pour la bibliothèque de 120 livres nouveaux.

Cette augmentation est nécessitée par l'assistance régulière de 40 enfants.

—155 quarts de sections d'écoles ont été vendus la semaine dernière dans le district de Vermillion; le prix le plus élevé a atteint $17.50 par acre, et la somme totale a été de $260,000.

Cette vente a été faite sous la direction de W. Ingram, inspecteur territorial à Winnipeg.

—L'hiver nous arrive cette année à la même date qu'en 1909, sous la forme de bourrasques de neige. D'aucuns disent que tout en couvrant le sol d'un fort tapis blanc, elle pourrait très bien encore fondre et n'être qu'un avant-coureur.

COUVENT STE ANNE

Ce couvent n'est ouvert que depuis le mois de janvier, seulement et c'est déja un pensionnat trés florissant.

Les dortoirs, qui semblaient amplement suffisants lors de la construction du couvent, deviendront bientôt insuffisants. aussi les parents désirant faire bénéficier leurs enfants d'une excellente instruction anglaise et francaise seront ils bien avisés en faisant une demande immédiate.

S'adresser à la

Rev. Mere Superieure.

Ayant déjà vu cette semaine le thermomètre descendre à—10°C à midi, nous avons peine à croire en leur science problématique.